

Département
Des ARDENNES

=====

ARRONDISSEMENT

de

CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES

Conseillers de la
Communauté en exercice :

44

EFFECTIF LEGAL : 44

Certifié affiché à la
porte de la Maison de
la Communauté

Le 25 novembre 2021

Convocation faite

Le 10 novembre 2021

ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 08.10.2019

EXTRAIT

du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse

Séance du 17 novembre 2021

L'an deux mil vingt et un, et le mercredi dix-sept novembre à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2021, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Richard CHRISMENT, Hervé FRANCOTTE, M^{me} Virginie ROGISSART, MM. Richard DEBOWSKI, Mathieu SONNET, M^{me} Liliane PASSEFORT, M. André ESCOBAR, M^{me} Magali CAPLET, M. Robert ITUCCI, M^{me} Jennifer PECHEUX, M. Gérard DELATTE, M^{me} Frédérique CHABOT, M. Paul-Edouard LETISSIER, M^{me} Isabelle FABRE, MM. Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, M^{mes} Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Xavier POLLET (représentant M. Sébastien PAULET), Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, M^{me} Brigitte DUMON, MM. Jean GUION, Gérald GIULIANI, Jacky DEVIN, M^{me} Laëtitia COMPAGNON, M. Fabien BONFILS, M^{mes} Sandrine GUMEZ, Angéline COURTOIS.

Absents excusés : MM. Fabien PRIGNON (pouvoir à M. Mathieu SONNET), Jean-Marie BARREDA (pouvoir à M. Jean-Claude JACQUEMART), Pascal GILLAUD (pouvoir à M^{me} Jennifer PECHEUX), Eric GUERINY, M^{me} Angélique WAUTOT (pouvoir à M. Gérard DELATTE), MM. Claude WALLENDORFF (pouvoir à M^{me} Frédérique CHABOT), Dominique HAMAIDE (pouvoir à M. Robert ITUCCI), Eric VISCARDY (pouvoir à M. Bernard DEKENS), Jean-Claude GRAVIER (pouvoir à M^{me} Dominique FLORES), Sébastien PAULET (représenté par M. Xavier POLLET), M^{mes} Evelyne LAHAYE (pouvoir à M. Jean GUION), Lisbeth DE BARROS, MM. Jean-Pol DEVRESSE (pouvoir à M^{me} Sandrine GUMEZ), Jean-Luc GRABOWSKI (pouvoir à M^{me} Angeline COURTOIS).

M^{me} Dominique FLORES, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désignée par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'elle a acceptées.

OBJET :

2021-11-197 Budget Principal et Budget annexe TVA locations immobilières : apurement du c/1069 : « reprise 1997 sur les excédents non capitalisés - neutralisation de l'excédent des charges sur les produits » en vue du passage à la nomenclature M57

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire M14,

Considérant que le compte 1069 est un compte non budgétaire qui a pu être exceptionnellement mouvementé lors de la mise en place de la M14 pour neutraliser l'incidence budgétaire résultant de la mise en place du rattachement des charges et des produits à l'exercice,

Considérant que ce compte 1069 doit être apuré à la fois au budget Principal pour un montant de 96 759,59 € et au Budget Annexe Locations Immobilières TVA pour un montant de 12 985,99 €,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- * **autorise** l'apurement du compte 1069 par le débit du compte 1068 d'un montant de 96 759,59 € pour le Budget Principal, selon le processus d'une opération semi-budgétaire,
- * **autorise** l'apurement du compte 1069 par le débit du compte 1068 d'un montant de 12 985,99 € pour le Budget Annexe Locations Immobilières TVA, selon le processus d'une opération semi-budgétaire,
- * **décide** que les crédits seront ouverts sur les budgets correspondants par le biais de décisions modificatives.

Pour extrait conforme
Le Président

Bernard DEKENS

